22
FRC 11049 A

Case
FRC
13791

DISCOURS

Prononcé à la tribune de l'Assemblée Électorale du Département des Bouches-du-Rhône, par M. Pierre BAILLE, *nommé Député à la Convention Nationale.*

CITOYENS,

J'Accepte la place à laquelle vous m'avez élevé. Si elle eſt au-deſſus de mes talens, elle ne ſera jamais au-deſſus de mon patriotiſme & de mon courage. La confiance dont vous m'ayez honoré, m'aſſure que j'ai

THE NEWBERRY
LIBRARY

votre eſtime. Si vous êtes véritablement libres, vous la ſuſpendrez, cette eſtime, pour me la rendre à mon retour ; lorſque guidé par vos vertus républicaines, je n'aurai jamais cherché à m'écarter de la route qui doit nous conduire au temple de l'égalité. Non, je ne m'en écarterai pas ; mais ſi vous voulez conſerver votre liberté, ſoyez toujours méfians ; & rappellez-vous du traître *Blanc-Gilly*. Non, je ne m'en écarterai pas ; j'en atteſte les mânes de mes freres d'armes, que j'ai reçus mourans dans mes bras, dont j'ai panſé les bleſſures. Que nos cœurs reconnoiſſans n'oublient jamais les ſervices que ces hommes généreux ont rendus à la Patrie ! !.... Citoyens, nous n'avons reçu la vie que pour la perdre. La place où l'on a conquis la li-

berté, eſt un glorieux tombeau. Ce ne ſont pas des pleurs qu'il faut répandre, pour honorer la mémoire de nos freres d'armes, c'eſt le ſang des tyrans qu'il faut verſer, c'eſt la royauté qu'il faut détruire. Je fais ici le ſerment de ſacrifier ma vie pour venger la mort de nos freres.